

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 05/06/2023**OBJET : Demande de travaux au SYDER pour la mise en conformité d'une armoire AH  
au local d'animation Avenue Lamartine****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 24****Nombre d'exprimés : 28****Date convocation 30/05/2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le cinq juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEMME, Marie-Hélène BERNARD, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Emmanuelle SCHARFF, Christophe DEBIZE, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Céline BABUS, Karim MOYENIN OUARDI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Sandrine TROUSSIEUX, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Procurations :

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND  
Luc FERJULE à Max DURMARQUE  
Stéphane DUTHEIL à Pierre REBUT  
Didier RICHERD à Daniel POMERET

Excusés :

Alexis VERMOREL

Angélique ALFRED secrétaire de Mairie assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Xavier FELIX propose les travaux suivants : Mise en conformité de l'armoire AH pour des raisons de sécurité aux personnes, cette opération est indispensable à l'opération 50960 d'éclairage public du local d'animation pour un montant de 4 000 € TTC soit une participation financière de la commune de 187€ par an sur 15 ans ou de 2 300€ en une seule fois.

- Oui l'exposé
- Après en avoir délibéré

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité des membres présents**

**moins Linda BEGGUI qui ne prend pas part au vote**

**1°) ACCEPTE** la réalisation de l'opération

**2°) DECIDE** d'une participation financière de la commune de 187€ par an sur 15 ans

**3°) CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Rendue exécutoire le  
Par transmission en Sous-préfecture  
et affichage en Mairie.

**Le Maire,**  
**Daniel POMERET**



**Le secrétaire**

